

L'ÉCOLE DE LA RÉGULATION « PREMIÈRE PÉRIODE »

Introduction en forme d'invitation à un retour

[Jean-François Gava](#)

Gallimard | « Les Temps Modernes »

2001/4 n° 615-616 | pages 301 à 320

ISSN 0040-3075

ISBN 9782070763375

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-les-temps-modernes-2001-4-page-301.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Gallimard.

© Gallimard. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Jean-François Gava

Les Temps Modernes n° 615-616, 2001

L'ÉCOLE DE LA RÉGULATION « PREMIÈRE PÉRIODE »

INTRODUCTION EN FORME D'INVITATION À UN RETOUR

CONTEXTE HISTORIQUE D'ÉMERGENCE DE LA DÉMARCHE RÉGULATIONNISTE

Selon Benjamin Coriat, un de ses principaux protagonistes, « la théorie de la régulation est née dans la deuxième moitié des années 70. C'est-à-dire dans un moment très particulier qui, en Europe et aux Etats-Unis, est le moment du passage avéré de la croissance à la crise. Après vingt-cinq ou trente années de croissance relativement rapide et relativement stable, qu'on a souvent appelées "les Vingt-Cinq ou Trente Glorieuses", à partir du milieu des années 70, de manière indubitable, les économies occidentales entrent dans une des crises les plus sombres du xx^e siècle ». Le secret des Trente Glorieuses en question réside dans l'extension de la demande de masse au *pro rata* de gains de productivité réguliers — c'est à cet horizon court de valorisation du capital, ce bouleversement accéléré des conditions de production que correspond le régime d'accumulation intensive. Quant à elle, la croissance des salaires réels assure à la masse sans cesse croissante des marchandises jetées sur le marché de se réaliser, c'est-à-dire de trouver des débouchés, laissant la part des profits dans la valeur ajoutée inchangée. C'est ce que Michel Husson appelle l'âge d'or de l'accumulation équilibrée, « avec une progression à peu près parallèle de la productivité du travail, du salaire réel et du capital par tête » : « [...] la norme salariale consiste ainsi à affecter la quasi-intégralité des gains de productivité au salaire réel, une petite part étant consacrée au financement de la réduction de la durée du travail, qui permet une création d'emplois compatible avec le maintien du plein-emploi. » Durant cette période, la concurrence se manifeste sous l'aspect d'une inflation rampante, s'expliquant par la nécessité pour les

entreprises les moins performantes de compenser l'obsolescence du capital, immobilisé, en accélérant son amortissement, via le redressement de leurs prix : en effet, les conventions collectives imposent aux employeurs la péréquation des salaires à travers une branche entière, alors même que les gains de productivité ne s'observent qu'au sein des entreprises les plus performantes. Cette pratique inflationniste est rendue possible par une surémission structurelle de signes monétaires, garantie par les autorités centrales en la matière, assouplissant ainsi artificiellement la contrainte de paiement (appelée pour cela *soft budget constraint*). Cependant, dès que les opérations internationales en compte capital furent autorisées à nouveau, en 1958, des tensions de plus en plus vives sur les monnaies, obligeant les banques centrales à épuiser leurs réserves (Royaume-Uni) ou au contraire à les gonfler (RFA) pour soutenir la fixité des changes, annoncèrent le démantèlement du système Bretton-Woods, avec la promulgation par Nixon en 1971 de l'inconvertibilité du dollar US et le retour généralisé à un système de changes flottants.

OBJET ET CATÉGORIES FONDAMENTALES DE L'APPROCHE EN TERMES DE RÉGULATION (ATR)

L'économie est caractérisée comme production de valeur à échelle indéfiniment élargie, valorisation incessante (travail vivant) de la valeur, ou encore accumulation incessante de valeur (travail passé); la réalisation de la valeur qui contraint ce procès est sanctionnée par la procédure marchande. Réaliser la valeur signifie dans cette optique réaliser la somme des travaux privés. Cette économie est donc dominée par la valeur d'échange, et son caractère expansif marque sa propension à subsumer toute activité économique dans l'espace homogène de la valeur qui est le sien.

L'ATR est hétérodoxe : il ne va pas de soi, contrairement à ce qu'avance la vulgate libérale, que les seuls mécanismes du marché assurent la cohésion et garantissent les conditions de reproduction d'ensemble d'une société moderne définie comme tendance à la marchandisation globale de l'activité humaine ou encore par la dominance tendancielle croissante de la valeur d'échange sur la valeur d'usage.

L'optique historique de l'ATR consiste à décrire les régularités sociales (dispositifs institutionnels et techno-économiques) qui

autorisent à chaque époque la reproduction d'ensemble du mode de production capitaliste (MPC). Le présupposé de cette démarche est que l'invariant qui traverse et enchaîne les différentes périodes de l'accumulation — l'ATR s'attache tout spécialement à décrire le « modèle » tayloro-fordo-keynésien de l'après-guerre — est la dominance du rapport de domination salarial. Proposer une périodisation de l'accumulation, mettre au jour des « formes structurales » socio-économiques successives du MPC revient à décrire les différents âges de la reproduction du rapport salarial conçu comme rapport de production socialement dominant à l'époque moderne. L'histoire de ce rapport essentiellement instable est l'histoire de ses crises, crises dont la scansion trace ses configurations successives et commande les contours sans cesse renouvelés des formations historiques du capital.

L'ATR présuppose que la permanence de l'économie marchande, du capital comme société, ne va pas de soi ; que le rapport social qui la caractérise centralement est conflictuel ; que par conséquent ce qu'il y a à étudier pour rendre compte de la permanence de ce mode de production n'est pas le marché pur et ses mécanismes mais bien le système des compromis (lois, règlements, contrats) qui assoient la stabilité du mode de répartition du revenu entre salaires et profits. Autrement dit, et à rebours de la théodicée néo-classique, loin que le marché suffise à assurer la cohésion globale d'une société dominée par la valeur d'échange et les rapports marchands, cohésion qui pourrait être perturbée de façon exogène par des pratiques institutionnelles pathogènes conçues comme biaisant la rationalité optimisatrice et cybernétique du marché, la question est « comment une cohésion sociale peut-elle exister dans le déchirement des conflits ?¹ » et non pas « comment les conflits peuvent-ils déchirer une société cohérente ? ».

Il n'y a pas que l'incertitude du marché qui mine le capital, qui soit source de désordre : le marché n'est peut-être pas même le foyer d'intelligibilité ultime des sociétés modernes². Selon l'ATR, l'in-

1. M. Aglietta, 1976, p. V.

2. On pourrait soutenir qu'il y a une accumulation *socialiste* du capital, centralisée, qui s'accommode d'une réduction de l'incertitude par la programmation autoritaire des besoins et la suppression de la sanction de marché, tout en reproduisant le rapport salarial comme commandement de travail abstrait.

certitude est bien l'une des contradictions fondamentales du MPC : la socialisation des décisions de production ou encore des engagements décentralisés de capitaux, dont l'affectation de la force de travail aux différentes activités « sociales » (c'est-à-dire destinées à se convertir en valeur sur le marché), intervient *ex post* ; toute activité productrice dans le MPC n'est donc jamais sociale que *potentiellement*. Mais cette contradiction n'est pas la seule et peut-être pas la plus fondamentale : le rapport salarial promet les sociétés modernes à la décomposition si, de conflit muet, il ne se résout pas en accord explicite, compromettant et contraignant pour les parties en présence. Comme le souligne Aglietta, le conflit n'en est pas pour autant supprimé, les institutions auxquelles concourent les agents font office de médiation : médiation qui réconcilie provisoirement, de façon contingente, des agents animés de logiques foncièrement hétérogènes : « rechercher les conditions dans lesquelles se forment certaines régularités qui assurent la régulation macro-économique d'ensemble de forces essentiellement divergentes³ », tel est le programme de l'ATR.

Il importe de rappeler que les modalités historiques toujours singulières de la reproduction du rapport salarial, rapport invariant du MPC qui traverse ses modes de développement successifs comme rapport de production tendanciellement hégémonique⁴, ces régularités qu'Aglietta désigne comme « formes structurelles », comportent un double aspect, *social* et *techno-économique* — il faudrait dire plus justement socio-institutionnel et sociotechnique. Pour désigner ces deux séries conjointes de régularités, l'ATR recourt à ce que Coriat appelle des « catégories intermédiaires » : il s'agit d'outils conceptuels qui permettent d'appréhender l'histoire du MPC et ses âges successifs — de procéder à une périodisation du MPC — selon ses dimensions supposées invariantes. Toute « formation structurelle » consiste donc à la fois en un *régime d'ac-*

3. B. Coriat, 1994, p. 116.

4. Il n'y a pas de raison de penser, en effet, que l'accumulation soit bornée et non pas indéfinie ou, en d'autres termes, que la reproduction d'ensemble du capital ne se fasse pas à une échelle indéfiniment élargie. Par conséquent, la réduction au rapport salarial qui fonde le capital de toute autre forme de rapport social de production est une tendance inscrite au cœur même de la logique d'accumulation indéfinie de capital, de valeur, de travail passé, via l'extorsion de travail vivant.

cumulation et en un *mode de régulation*. Le couplage historique de pareilles séries, toujours singulier et contingent, dessine un « mode de développement ».

Le *régime d'accumulation* est cet ensemble de régularités qui caractérisent, selon Boyer, les modalités du partage de la valeur ajoutée, la composition de la demande finale, l'horizon de valorisation du capital, l'organisation de la production et des rapports des salariés aux moyens de production et, le cas échéant, l'articulation avec les formes non capitalistes. Cet ensemble de régularités assure « une progression générale et [...] cohérente de l'accumulation [...] permettant de résorber [...] les distorsions [...] qui naissent en permanence du processus lui-même⁵ ».

Le *mode de régulation* quant à lui est l'ensemble des codifications des rapports sociaux fondamentaux qui viennent redoubler « les modalités réelles de dégagement, de partage et de diffusion des gains de productivité » et assurer « sur le long terme la reproduction de la société dans son ensemble⁶ ». Boyer accorde une certaine présence au mode de régulation en en faisant « l'origine » des régularités du régime d'accumulation. Une telle hiérarchisation des séries de régularités, quant à leur pouvoir de détermination dans le processus de reproduction du MPC, semble toutefois absent à la fois chez Coriat et chez Aglietta qui penchent plutôt pour la codétermination par les deux séries de la permanence du MPC, un peu à la manière des ciseaux de Marshall : chacune d'elles est inefficace en l'absence de toute série qui convienne à sa reproduction de longue période ; la crise des années trente éclate entre autres à cause d'une inadéquation patente entre l'organisation taylorienne de la production et un rapport salarial ne connaissant pas encore la gestion fordienne qui prévaudra au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Un mode de régulation est donc la conjonction de formes institutionnelles ou formes structurelles spécifiques qui ont pour fonction de soutenir le régime d'accumulation, de rendre compatibles entre elles les décisions décentralisées, de reproduire en les codifiant les rapports sociaux fondamentaux, essentiellement :

5. R. Boyer, *La Régulation : mode d'emploi (concepts et méthode)*, in Boyer, 1986, p. 46.

6. B. Coriat, 1994, p. 121.

1. la contrainte monétaire (étalon-or, étalon de change-or, cours forcé-inconvertibilité ; multiplicité des fonctions ; dominance de la logique privée, de la logique publique ; moyen de paiement international,⁷ etc.) ;
2. le rapport salarial (concurrentiel, fordien, « toyotiste », etc.) ;
3. les formes de la concurrence (concurrentielle, monopoliste, monopoliste d'Etat, etc.).

La définition de ces régularités ou de ces codifications conduit à s'interroger sur l'articulation de l'espace national à l'intérieur duquel elles fonctionnent avec le reste du monde. Ainsi prend-on en considération les *modalités d'adhésion* d'un mode de développement *au régime international*, à savoir l'ensemble des règles qui régissent les relations de l'espace national à l'espace international : les échanges de marchandises, les investissements directs (prises de participation) et les flux de financement (mouvements de capitaux de court terme).

Enfin *l'Etat*, garant des compromis institutionnalisés, peut à son tour être considéré comme la forme des formes institutionnelles, particulièrement pour celles d'entre elles que les pouvoirs législatif et exécutif prennent l'initiative de définir ou contribuent à formuler (lois, règlements) : l'Etat joue alors le rôle de tiers médiateur. Ces compromis peuvent certes également prendre la forme de contrats définis directement par les parties en présence. Boyer mentionne un troisième type de contrainte garantissant la régularité des comportements, moins formel et plus diffus que celui du droit positif et des actes juridiques, mais ne contribuant pas peu à la permanence des formes institutionnelles : la *communauté d'un système de valeurs* ; ainsi la production durable d'un nouveau rapport social peut-elle se dissimuler derrière un code de conduite traditionnel (qu'on se réfère au capitalisme japonais et à la fonction de soutien des rapports traditionnels d'allégeance des samourais aux daïmios⁸).

7. La notion de contrainte monétaire gagne en clarté dans un contexte d'inflation : la présence ou l'absence d'une contrainte métallique détermine le caractère cyclique ou permanent de la hausse des prix.

8. Respectivement la basse et la haute aristocratie militaire dans le Japon pré-Meiji, essentiellement pendant la période de stabilité politique que connaît le pays sous le shogunat (dynastie Tokugawa,

INSTITUTIONS

Le rôle crucial joué par ces institutions, qui seules permettent à un régime d'accumulation de se maintenir, vient de ce que, selon la définition donnée par Canguilhem de la régulation, qu'elles permettent « l'ajustement, conformément à quelques règles ou normes, d'une pluralité de mouvements ou d'actes et de leurs effets ou produits que leur diversité ou leur succession rend d'abord étrangers les uns aux autres⁹ ». L'intuition guidant l'ATR quant aux institutions est que celles-ci résultent de conflits de classes ou de groupes et visent à conjurer l'éclatement de la violence. En d'autres termes, elles résultent de l'intention des agents — à concevoir, toujours, comme des individus collectifs — de concourir au façonnement d'un ordre global et d'une cohésion d'ensemble de la société. Cet ordre et cette cohésion sont ce qu'il faut expliquer prioritairement : tout mode de développement réalise un équilibre historique hautement instable et constitue un champ de forces structuré (Crozier/Friedberg, 1977) qui peut se découdre à tout moment, si les distorsions qui naissent en son sein ne trouvent pas les remèdes capables de résorber la réapparition des conflits dans la forme nue et muette de la violence, qui constitue le mode de relation premier et non pathologique entre les classes. L'équilibre est un « saddle-path » tout au long duquel l'antagonisme des logiques, non seule-

XVII^e-XIX^e siècles) : « ces samourais sont l'analogie sociale de la *gentry* anglaise, mais non son analogue politique : ce ne sont pas des contre-pouvoirs, mais des instruments du pouvoir » (Baechler, 1995, p. 387) ; pour rappel, la *gentry* est cette classe nobiliaire sans titre (bourgeoisie rurale et marchande) de l'Angleterre pré-révolutionnaire dont la monarchie des Tudor puis des premiers Stuart tentera, jusqu'à l'offensive finale de 1688, d'endiguer l'ascension politique, marquée par le mouvement des *enclosures* et de « l'accumulation primitive » (cf. à ce propos, outre Marx, Polanyi [1983, p. 62] et Baechler [1995, p. 379]). Lorsqu'en 1868, les Meiji balaient l'hégémonie féodale des daïmios, cimentée jusqu'alors autour de la dictature militaire du shogun, pour propulser le Japon dans la voie de la modernisation économique, la nature des rapports traditionnels de l'allégeance féodale peut se perpétuer et jouer un rôle régulateur comme loyauté à l'entreprise capitaliste, à l'intérieur du cadre de rapports de production entièrement renouvelés.

9. Canguilhem cité in Boyer, 1986, p. 26.

ment « d'abord étrangères les unes aux autres » mais *a priori* incompatibles, se résorbe pour faire place à un milieu de sens commun différencié à différences intégrées, placé sous la direction hégémonique des contenus de classe historiques de la bourgeoisie capitaliste, indissociables de ses organes *civils* (dont la figure du procès de travail commandé est centrale) et la domination de son appareil politico-répressif (Etat).

A l'intérieur de cet espace, il devient possible de formuler des objectifs de compromis, qui ne se soutiennent que de reléguer, d'interrompre la dissension pratique foncière qui éclate chaque fois que les individus subordonnés à la valorisation du capital refusent de continuer d'assumer leur place au sein de la distribution sociale, chaque fois que se lézarde la trame pratique du monde commun — à chaque événement politique. Ces compromis reconduisent et reproduisent donc avec les places le rapport de subordination fondamental, tout en portant trace de la lutte dans les dispositions qui interprètent et traduisent par des avancées dans le langage des intérêts une poussée hétérogène, surgie d'abord comme refus de la société des intérêts, la société de la classe dominante.

Cette nouvelle unité, tendue donc de paradoxe (à notre sens de manière moins permanente cependant que l'ATR n'a tendance à le laisser entendre, comme si la rupture sourdait sans cesse sous le vernis hégémonique), n'est en aucun cas conçue comme réconciliation définitive. C'est bien en ce sens qu'il est interdit dans l'ATR d'envisager quelque fin de l'histoire que ce soit, comme le voudrait un certain néo-hégélisme américain (Fukuyama). Le scepticisme qui nourrit l'approche en termes de régulation des phénomènes d'accumulation de longue période et de reproduction du rapport salarial, en un mot « l'étonnement philosophique » qui préside à son travail de périodisation du MPC est comparable, *mutatis mutandis*, à l'approche très dubitative de Harrod et Domar qui, dès l'immédiat après-guerre, devaient conclure à la haute improbabilité d'un événement comme la réunion des conditions d'une croissance soutenue (croissance = taux de croissance de la population active = taux d'épargne rapporté au coefficient de capital, ce dernier désignant le ratio des unités de capital fixe par unité de production, K/Y , ou encore le « capital-output ratio »).

Le marché, en revanche, est conçu dans la tradition néo-classique comme ordre naturel compatibilisant spontanément les intérêts des agents « d'abord étrangers les uns aux autres » (et non pas

contradictoires) et y pourvoyant de la façon la plus efficace possible. Selon une telle perspective, ce qui pose problème n'est plus l'ordre créé par une communauté humaine mais bien le désordre minant la physiologie sociale : *quels sont les chocs, par définition exogènes à sa nature, qui entravent le bon fonctionnement du marché ?* Or il apparaît clairement selon l'ATR que l'appréhension des affaires humaines selon le registre de la nature interdit de comprendre quoi que ce soit à l'histoire conçue comme artefact, création radicale par les hommes de leur destin. Tout mode de développement est le composé d'un construit institutionnel (la régulation) et d'un régime d'accumulation, le premier permettant seul au second de perdurer ; ainsi la régulation assure-t-elle l'*embeddedness* (l'encastrement institutionnel) d'un régime d'accumulation voué sinon à l'éclatement : elle constitue le socle de légitimation sociale indispensable à sa permanence.

Il faut se garder cependant d'accorder une portée autre que didactique au clivage que l'ATR semble creuser entre mode de régulation et régime d'accumulation. Celui-ci prend toujours l'allure d'une donne objective préexistant aux figures de la subjectivité sociale et comme hétérogène à celle-ci. Nous voudrions au contraire suggérer que les configurations capitalistes de l'appareil productif sont profondément tributaires des poussées historiques des sujets sociaux. Si, comme nous l'annoncions plus haut, il y a dans la restauration déséquilibrée de la stabilité sociale une destination contre-finalisée des événements historiques que constituent les sursauts subjectifs — simplement parce que l'investissement constitutif, surgi de l'antagonisme des pratiques, finit par dissiper sa vertu universalisante sous l'effet réactif, même recomposé, des classes dominantes, et désertir la finalité des institutions conquises, désormais purement fonctionnelle à l'ordre de ces classes —, il n'en demeure pas moins que la dissipation de la singularité constituante et hétérogène à l'ordre des classes et son reclassement par les agents de la domination passe par une reconfiguration des dispositifs de l'arrondissement. Ainsi, un régime d'accumulation nouveau s'aménage lors de l'entrée en crise d'une hégémonie périmée — appelant donc la cristallisation d'un mode de régulation nouveau, apte à le cimenter. Un régime d'accumulation peut bien apparaître du point de vue d'une subjectivité rétive au capital comme une objectivité massivement étrangère, il n'en est pas moins lui aussi une construction historique, l'initiative pratique du capital qui reprend l'offensive.

Si l'on se permet de tordre quelque peu la notion polanyienne, il n'y a à proprement parler de MPC *disembedded* qu'en crise. Autrement dit, loin de mettre en question la thèse selon laquelle le MPC bouleverse la polarité traditionnelle des sphères de l'activité au point de promouvoir, dans un prodigieux mouvement de bascule, la *publicité* emblématique de ce que l'ironie de l'histoire nous fait appeler encore « économie », c'est-à-dire l'activité qui *prive* les individus de la communauté des citoyens (faite d'émulation et d'égalité, d'*agôn* et d'*isonomia*, pour emprunter la suggestion d'Arendt), l'ATR enseigne que le développement du MPC le condamne à « s'encastrier » selon des conditions toujours spécifiques aux différentes positions dans l'espace-temps. La « *disembeddedness* » est cette tendance centrifuge qui doit se contrecarrer pour qu'une relative permanence de l'accumulation soit permise.

« PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE » ET MÉTHODOLOGIE DE L'ATR

L'ATR définit un programme de recherche autant qu'elle développe une théorie. Celle-ci définit le style d'une méthodologie qui procède d'un arsenal de concepts (les « catégories intermédiaires ») à vocation heuristique. Ces concepts-outils sont à mi-chemin entre « théorie pure et invariants d'un côté » et « faits observés et stylisés de l'autre¹⁰ ». Conscients de l'impasse idéaliste à laquelle risque d'aboutir une substantification des catégories centrales de l'histoire du MPC, les auteurs-ATR déjouent le piège consistant à faire entrer l'histoire des pratiques socio-économiques dans le moule de catégories forgées dans le but premier d'éclairer le corps bariolé de cette histoire, alors que ces catégories ne tirent leur consistance que du support pratique d'individus irréductiblement libres de les réaménager ou de les mettre en péril. Autrement dit, loin d'écraser d'abstractions fétichisées les cristallisations précaires des structures pratiques en perpétuel devenir et leur multiplicité irréductible, la perspective est exactement inverse : repérer dans leur variété les aménagements toujours singuliers des grands invariants du MPC, décrire pour chaque époque la trame des pratiques sociales qui,

10. B. Coriat, 1994, p. 119.

réservant aux divers groupes d'acteurs des marges de manœuvre différentes selon la conjoncture des rapports de force, contribuent à la permanence des rapports sociaux constitutifs du MPC.

L'essence du MPC est une construction pratique-historique contingente et protéiforme dont il s'agit de cerner les contours toujours renouvelés dans le foisonnement créateur des agents : c'est bien le rôle joué par les catégories intermédiaires que de mettre au jour ces arrangements successifs des rapports capitalistes de production et d'échange, qui résultent toujours des compromis ponctuant les conflits de classe. Ces rapports, le lien salarial comme extorsion contrôlée de survaleur (que la bourgeoisie et Le Chapelier, avec leur tendance à créer un monde à leur image, présentent comme une transaction de marché ordinaire) et le respect de la contrainte monétaire (avec les défaillances possibles du marché liées à l'incertitude — on produit avant de sanctionner les besoins), sont les invariants constitutifs du MPC¹¹.

Mais cette conjonction essentielle, qui ne se retrouve jamais à l'état pur dans aucune formation historique¹², n'est pas non plus à concevoir comme l'un des moments du procès historique global qui accomplirait une nécessité de nature. Popper a suffisamment protesté contre la prétention naturaliste de l'historicisme à énoncer les lois d'une ontogenèse dont on ne connaîtrait qu'une seule occurrence¹³. L'ATR se distingue donc des théories traditionnelles de l'histoire du capitalisme par son refus d'envisager cette histoire comme une « théodicée immanente » ; autrement dit son issue est conçue comme

11. Il serait à cet égard intéressant d'examiner l'allure que prennent ces rapports dans un régime de *socialisme réel* et en particulier les rapports d'échange : dans quelle mesure la contrainte monétaire se trouve assouplie, quelle est l'extension du domaine des besoins dont la satisfaction s'y soustrait, jusqu'à quel point les nouvelles formes de circulation continuent-elles d'autoriser l'échange comme stricte proportionnalité entre production et consommation, c'est-à-dire entre travaux échangés ? La capacité de paiement continue-t-elle de s'opposer comme sa contrepartie à la jouissance des travaux, bref, quel est l'empire de la loi de la valeur, qui suppose la commensurabilité des travaux productifs (durées) et à laquelle ne déroge la hiérarchie salariale que pour banaliser l'arbitraire du commandement ?

12. A. Lipietz dit à ce propos, tout simplement : « Le "mode de production capitaliste" n'existe pas », 1983, p. 29.

13. Cf. K. Popper, 1988.

radicalement incertaine, il n'y a même à proprement parler pas d'issue prévisible à cette histoire. Les modes de développement du MPC ne s'enchaînent pas en passant les uns dans les autres selon la loi d'airain d'une téléologie absolue ; leur succession n'est pas réglée par la loi immanente d'un processus qui, victorieux de son opacité, conduirait progressivement le MPC à la pureté de son expression ou le promettrait au contraire à la sanction sans appel de la fameuse crise organique. L'ontologie historique de l'ATR, implicite s'il en est, n'est pas celle d'un parcours fléché qui déploierait progressivement son noyau de sens dernier (l'Etat prussien, la démocratie de marché ou la société sans classes). Les modes de développement successifs du MPC sont selon Coriat de véritables « trouvailles » historiques. Il s'agit là d'une véritable rupture avec l'historicisme sous toutes ses formes (science de l'histoire prétendant à la prédiction), prévalant encore bon an mal an dans les années soixante : l'ATR se démarque tant du structuralisme anhistorique que du déterminisme progressiste (qu'il soit « dia mat » ou rostowien).

Pour toutes ces raisons, l'ATR se donne les moyens conceptuels de déchiffrer les crises et les mutations du MPC : « [...] l'intérêt d'une théorie de la régulation n'est pas tant de savoir qu'une structure se perpétue que de fournir des instruments d'analyse pour apprécier la signification de ce qui est nouveau¹⁴. » Ceci ne doit pas sembler contredire ce qui a été dit jusqu'ici de l'ATR, à savoir qu'elle consiste à repérer des régularités. En effet, l'ATR a commencé à prendre consistance en pleine crise du fordisme, au milieu des années septante, crise à laquelle elle doit en quelque sorte son inspiration : c'est à l'occasion de cette grande crise que la question de la persévérance des Trente Glorieuses a surgi. Ce qui fait problème est bien la régularité d'un mode de développement — et l'ATR s'est attaché tout spécialement à l'analyse du fordisme afin, bien sûr, d'éclairer la crise, mais surtout de tenter d'éclairer, prospectivement, les possibles modes de développement nouveaux auxquels l'ancien pourrait faire place.

Rappelons que la question centrale qui inspire l'ATR est le passage endogène de la croissance à la crise¹⁵. Il y a donc d'emblée une double préoccupation : celle d'une invariance historique, plus ou moins précaire mais jamais naturelle, et celle de l'altération de

14. M. Aglietta, 1976, p. 20.

15. Cf. B. Coriat, 1994, p. 111.

cette invariance interprétée comme entropie, c'est-à-dire regain et finalement, s'agissant d'une crise de développement (crise d'un régime d'accumulation plus crise d'un mode de régulation), dominance des forces de décomposition par rapport aux forces anciennes de cohésion. Ces deux préoccupations ne sont jamais que les deux aspects d'une approche fondamentalement unifiée : sur fond de crise possible (incapacité momentanée à coupler adéquatement mode de régulation et régime d'accumulation), quels sont les ressorts d'une régularité et comment celle-ci en vient-elle à se relâcher voire à se défaire ? La crise est toujours la crise d'un mode de régulation, d'un régime d'accumulation, d'un mode de développement, voire du MPC lui-même : « Chaque société a les crises et la conjoncture *de sa structure*¹⁶. »

Le problème de l'ATR n'est donc pas seulement celui de l'ordre — alors que celui de l'approche en termes d'équilibre général serait le désordre¹⁷ — mais également celui des défaillances toujours spécifiques qui le font s'étioler et finalement s'effacer ; expliquer la crise revient toujours à expliquer la régularité que la crise contribue à révéler : « Pourquoi, pendant [...] 25 ans, une croissance soutenue [...] ? [...] pourquoi la crise explose-t-elle seulement en 1974-1975 ? [...] pourquoi la crise actuelle a-t-elle revêtu *la forme particulière de la stagflation* ? » — tels sont les trois axes repérés par Coriat¹⁸.

FORDISME

Le fordisme désigne de façon abrégée le mode de développement (MD) tayloro-fordo-keynésien qu'ont connu les pays industrialisés de l'OCDE au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. L'expression extensive traduit bien la structure de diptyque

16. E. Labrousse, cité in Boyer, 1986, p. 31. Nous soulignons.

17. « le problème » à entendre comme « ce qui fait problème », encore que l'approche en termes d'équilibre général se soit longtemps évertuée à réduire le déséquilibre à l'équilibre, spécialement depuis Keynes, notamment en prétendant déjouer le « trompe l'œil » du chômage involontaire grâce aux modèles des contrats implicites (Sargent) ou des « search models » (Okun, Lucas).

18. B. Coriat, 1994, p. 111.

— régime d'accumulation et mode de régulation — du MD en question. L'ATR caractérise cet âge récent du MPC comme régime d'accumulation intensive, à savoir accumulation marquée par le redressement régulier de la plus-value relative via un progrès technique continu, un horizon « court » de valorisation du capital (obsolescence rapide et amortissements accélérés) et la croissance régulière et équilibrée de la demande finale via celle du pouvoir d'achat populaire (voir notre encadré ci-dessous pour l'opposition avec le MD concurrentiel et extensif).

Régulation concurrentielle et régulation monopoliste

Un mode de régulation se définit par l'ensemble des formes institutionnelles qui, résultat d'une configuration donnée des structures économiques et des rapports sociaux fondamentaux, parvient à garantir une stabilité, toujours partielle et provisoire, du régime d'accumulation en vigueur. Il s'agit d'un ensemble de mécanismes juridiques et contractuels qui permettent à la société de fonctionner selon le stade d'accumulation (extensif ou intensif) qui la caractérise. Ainsi la production de masse, typique de l'accumulation intensive, implique-t-elle une grande stabilité des débouchés. Cette stabilité est obtenue par le passage du mode de régulation concurrentiel à un mode de régulation monopoliste. En régulation concurrentielle, on ne tient pas compte dans la fixation des salaires de l'amélioration de la productivité. En régulation monopoliste, en revanche, les conventions collectives déterminent les salaires en fonction des progrès de la productivité. Ceci assure l'évolution du pouvoir d'achat ouvrier de telle sorte que la société accède à la consommation de masse. La régulation monopoliste est le répondant de l'accumulation intensive.

Comme le souligne Harvey, le fordisme comme mode de développement a mis trente ans à s'installer durablement, de façon stable et achevée, dans les économies marchandes du « premier monde ». Le taylorisme s'est en effet longtemps heurté à l'Ouest, pendant l'entre-deux-guerres, à la résistance farouche de syndicats de travailleurs jaloux de leurs savoir-faire et hostiles à leur dissolution par le machinisme, alors même que Lénine, pour l'URSS, en était un ardent partisan. En outre, les conditions de l'*embeddedness* du taylorisme, qui en assureraient la régulation dès le lendemain de la Seconde Guerre mondiale, n'étaient pas réunies : « Un nouveau mode de régulation dut être conçu pour répondre aux exigences de

la production de type fordien, et on saisit l'occasion du choc de la brutale dépression et du quasi effondrement du capitalisme dans les années 30 pour obliger les sociétés capitalistes à envisager d'une manière nouvelle les pouvoirs de l'Etat et leur mise en œuvre. Cette crise étant apparue fondamentalement comme une insuffisance de la demande effective, c'est dans cette direction que la recherche de solutions s'engagea¹⁹. »

Le fordisme comme embryon du mode de développement qui s'imposait au pays de l'OCDE pendant les Trente Glorieuses de l'après-guerre fut conçu aux Etats-Unis en 1913 — date d'apparition de la fameuse formule « 8 heures-5 dollars » lancée par Ford à l'occasion de la mise au point de la chaîne de montage du modèle T. Il est pratiquement contemporain du taylorisme, mode d'organisation relativement nouveau de la production et du travail qu'il parachève en le couplant à une gestion du rapport salarial appropriée ; celle-ci seule permettrait la congruence sociale du régime d'accumulation défini par les nouvelles normes de productivité, considérablement durcies, qu'impose le taylorisme.

Celui-ci est l'avatar moderne de la division sociale du travail prévalant au sein du MPC ; le mode d'organisation effectif du travail et de la production est nouveau mais il ne fait qu'approfondir le principe présidant à l'organisation rationnelle du travail et de la production : l'extorsion maximale de surtravail ou de travail impayé. Réduire la porosité de l'heure de travail est bien l'objectif du taylorisme, et ses procédés ne consistent en rien d'autre qu'en l'exaspération de la tendance à la parcellisation des tâches, aux gains de productivité et *de facto* à la réduction du temps de travail nécessaire à la reproduction de la force de travail (plus-value relative).

Cet ensemble de procédés met en avant la nécessaire séparation entre tâches de conception, de direction, de contrôle et d'exécution comme jamais cela n'avait été fait auparavant. Outre qu'il s'agit pour le capital d'approfondir la séparation des producteurs et des moyens de production socialisés (usage collectif de ces moyens de production), c'est-à-dire de soustraire toujours davantage le processus de production au contrôle des travailleurs, il est question pour le taylorisme, de façon corollaire, de réduire les temps morts ou les temps improductifs, d'étendre au plus, par suite, la durée de travail

19. Harvey, 1989, pp. 128-129, notre traduction.

productif et de comprimer tout uniment le temps nécessaire à la reproduction de la force de travail, le temps de travail inutile au capital, consommé par les travailleurs. Autrement dit, le taylorisme à la fois approfondit la contradiction de la séparation et exaspère celle du conflit sur le partage de la valeur ajoutée.

Les procédés emblématiques du taylorisme, comme la ligne-transfert et la machine-outil à commande numérique (MOCN) pour les années 50²⁰, trouve son point d'appui majeur dans une gestion originale du rapport salarial qui va inscrire les normes de rendement du nouveau régime d'accumulation, défini entre autres par le taylorisme, dans un mode de régulation également nouveau. C'est cet ensemble formé par les normes de rendement nouvelles et les modalités de répartition, nouvelles également, des gains de productivité, qui caractérise essentiellement le fordisme.

Celui-ci est un mode de développement, c'est-à-dire, comme le rappelle Coriat²¹, un ensemble de conditions de dégagement, de partage et de diffusion des gains de productivité ; le fordisme associe aux conditions tayloriennes de la production de masse les conditions proprement fordienne de la consommation de masse via la redistribution des gains de productivité au facteur « travail ». Autrement dit, il s'agit avec le fordisme de « dépasser » le taylorisme afin d'instaurer une « norme sociale de consommation », résultat de l'institutionnalisation de la lutte des classes « sous la forme de négociation collective²² ». La gestion fordienne du rapport salarial assure l'évolution parallèle des gains continus de productivité (mécanisation et composition technique du capital K/L régulièrement croissantes) et de la demande finale via la croissance régulière du pouvoir d'achat en termes réels, c'est-à-dire de la consommation populaire. Ce jumelage garantit à son tour la pleine utilisation des capacités (DUC maximale) et assure la stabilité d'un taux de profit global satisfaisant.

Cette présentation stylisée du fordisme reflète le mode de développement caractéristique des sociétés industrialisées avancées pendant la période de l'après-guerre (Etats-Unis, Europe, Japon). Il faudrait encore mentionner du côté de la régulation, outre les

20. Cf. B. Coriat, 1990.

21. B. Coriat, 1994, p. 120.

22. M. Aglietta, 1976, p. 96.

conventions collectives, la législation sociale sur le salaire minimum (autre élément important de la configuration du rapport salarial), les formes spécifiques de la concurrence (monopoliste d'Etat), de la contrainte monétaire (monnaie de crédit sans la contrainte de l'étalon-or) et de l'Etat (Etat tuteur, interventionniste et auteur de politiques contra-cycliques visant à lisser les « business cycles » conjoncturels par la manipulation des « manettes » keynésiennes fiscales et monétaires, mais également Etat-providence, Sécurité sociale, prise en charge collective ou non-marchande de la consommation des salariés aléatoirement exclus du marché du travail, via le salaire indirect ou « salaire social »).

Lipietz (1989) apporte une précision importante quant à l'interprétation qu'il faut faire d'un mode de régulation comme celui du fordisme, qui seul a permis l'ancrage durable du régime d'accumulation intensive caractérisé essentiellement par le taylorisme. En effet, la tentation est grande de voir la régulation comme strictement fonctionnelle à la reproduction de long terme du MPC. Ce genre d'illusion d'optique, survenant après-coup, pour le regard rétrospectif porté sur une période de régularités stables, masque que ces régularités sont toujours le résultat de conflits institutionnalisés sous la forme de compromis. N'oublions pas que seul ce type de règlement est à même de garantir la pérennité de l'hégémonie marchande et de l'arraisonnement salarial. Il ne faudrait pas croire qu'il y a un sujet-capital omniscient et omnipotent, un démon de Laplace capitaliste jouant de façon kaléidoscopique avec l'ensemble des MD possibles et réalisant selon ses humeurs celui qu'il estime le meilleur, à la façon d'un dieu leibnizien devenu capricieux. Encore une fois, en période de crise structurelle, la reconduction du MPC est incertaine, et celle-ci exige que tous les agents en présence en construisent les modalités nouvelles de façon à conjurer l'irréductibilité brutale des motifs antagoniques. Un mode de régulation comme celui du fordisme est la conquête du salariat et non la sécrétion spontanée d'un régime d'accumulation « intelligent », qui produirait de lui-même les conditions de sa reproduction de long terme.

CRISE DU FORDISME

Comme l'indiquent Harvey (1989) et Lipietz (1982, 1989), dès le milieu des années 60, les économies marchandes avancées

connaissent une tendance au tassement de la rentabilité des investissements, due à la relative inertie de la croissance des salaires réels par rapport aux gains de productivité en décélération (crise du rapport salarial, crise de la régulation). Tous les indicateurs manifestent dès « l'ouverture officielle » de la crise vers 1973 (premier choc pétrolier), les symptômes de ce que les belles régularités du fordisme sont en passe de péricliter : outre le fléchissement du taux de profit moyen, une croissance heurtée et faible, une productivité moyenne déclinante avec des salaires réels stagnants, enfin un taux de chômage croissant (naissance du chômage de masse) et une inflation ouverte (voire accélérée), symptôme majeur de l'acuité des conflits de classe pour le partage de la valeur ajoutée dans un contexte de décélération prononcée de la croissance réelle du produit.

L'entrée dans l'ère postfordienne est marquée par la mise en place progressive d'un nouveau régime d'accumulation, baptisé « flexible » par Harvey (1989), que caractérisent un nouveau système technique (généralisation de l'informatique, avancées dans la miniaturisation des circuits électroniques, robotisation massive et percée des télécommunications), une nouvelle organisation du travail et de la production, et l'incertitude structurelle des marchés. Ces traits correspondent au troisième âge de l'automation, à l'achèvement du taylorisme par la déqualification toujours plus poussée de la main-d'œuvre (« polyvalence » dans un contexte de réduction des tâches au contrôle et à la maintenance) et l'assouplissement des normes de production de masse qui, de rigides et standardisées, épousent les anfractuosités des contours d'une demande devenue incertaine (« just-in-time » ou flux tendu) qu'il s'agit de fidéliser dans un contexte de compétition exacerbée via des stratégies axées autour de la différenciation des produits et d'un souci accru de la qualité (leitmotiv managérial de la « qualité totale »).

L'essentiel des composantes de l'ancien mode de régulation sont bouleversées : affaiblissement de l'Etat keynésien (interventionniste), modes d'insertion nouveaux dans le régime international caractérisés par une compétition accrue entre les grands pôles de l'accumulation mondiale, recul du salariat lié à la montée du chômage de masse, attaques corrélatives contre le pouvoir d'achat populaire et rétrécissement de la base de la demande finale, précarisation des contrats de travail, nouvelle organisation de la production et refonte des rapports des travailleurs aux moyens de production, raccourcissement de l'horizon de valorisation du capital

(rotation accélérée), partage de la valeur ajoutée plus favorable au capital, contrainte monétaire durcie sous l'égide d'un pouvoir financier « arbitragiste » (mobilité internationale des capitaux) faisant prévaloir la logique fractionnante (« on ne prête qu'à qui vend²³ ») et une norme dure de rendement annulant la tolérance pour la durée des ajustements au profit de la sanction instantanée des performances relativement déficientes.

A l'heure où la société comme procès du capital retrouve une odeur de sainteté, pour ainsi dire *ante mortem*, auprès des auteurs qui, dans les années 70 encore, en appelaient même maladroitement au socialisme²⁴ comme à l'inauguration du temps de la valorisation des hommes et de leurs aptitudes, par opposition au temps de la valorisation des choses, nous voudrions suggérer combien ce nouveau mode de (dé)régulation, qui se met en place depuis trente ans et dont nous avons pour finir esquissé à grands traits la physiologie, est incompatible tant avec la démocratie économique qu'avec les processus de requalification, de revalorisation des aptitudes individuelles, de réappropriation collective de la vie matérielle jusque dans son moment productif — avec lesquels, précisément, des analyses hallucinées s'autorisant de positions progressistes voudraient nous le faire confondre.

Jean-François GAVA

BIBLIOGRAPHIE

- ADLER I., *Le Langage électronique*, Verviers, Gérard & Co, 1965, coll. Marabout Université.
- AGLIETTA M., *Régulation et crises du capitalisme. Le cas des Etats-Unis*, Paris, Calmann-Lévy, 1976.
- BAECHLER J., *Le Capitalisme. I. Les origines*, Paris, Gallimard, 1995, coll. Folio.
- BELLAVOINE C., *Qu'est-ce qu'un ordinateur ?*, S.L., Dunod, 1969, coll. La Vie de l'entreprise.

23. Lipietz, 1983, p. 185.

24. En vertu, à nos yeux, d'une fausse radicalité — que l'on nous entende bien.

- BOYER R., DURAND J.-P., *L'Après-fordisme*, Paris, Syros, 1993.
- BOYER R., *La Théorie de la régulation : une analyse critique*, Paris, La Découverte, 1986, coll. Agalma.
- CORIAT B., *L'Atelier et le robot*, Paris, Christian Bourgois, 1990.
- « La Théorie de la régulation. Origines, spécificités et perspectives », in *Futur Antérieur*, Ecole de la régulation et critique de la raison économique, Paris, L'Harmattan, 1994.
- *Science, technique et capital*, Paris, Le Seuil, 1976, coll. Science ouverte.
- CROZIER M., FRIEDBERG E., *L'Acteur et le système*, Paris, Le Seuil, 1977, coll. Points-Essais.
- GORZ A., *Les Chemins du paradis. L'agonie du capital*, Paris, Galilée, 1983.
- HARVEY D., *The condition of post-modernity*, London, Basil Blackwell, 1989.
- LIPIETZ A., *Le Monde enchanté. De la valeur à l'envol inflationniste*, Paris, Maspero, coll. Economie et Socialisme, 1983.
- MARX K., *Le Capital, I*, Paris, Garnier-Flammarion, 1969.
- *Le Capital, II, III*, Paris, Editions Sociales, 1974.
- POLANYI K., *La Grande Transformation*, Paris, Gallimard, 1983.
- POPPER K., *Misère de l'historicisme*, Paris, Press Pocket, 1988, coll. Agora.